

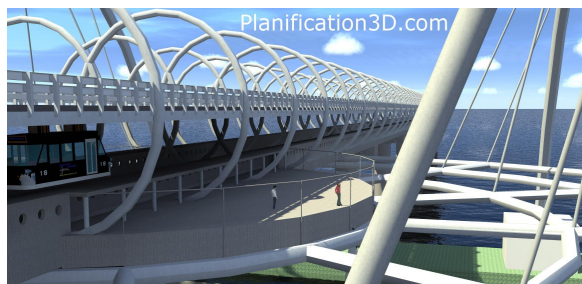
Souveraineté La Solution inc.

Montage financier

Pour financer ce projet: la commercialisation du moteur roue, des garages convertisseurs, des prises de recharges électriques pour les maisons et logis, des usines de fabrications de rames pour monorail.

La création d'un fond monétaire sera nécessaire de l'ordre de \$20 milliards. Sera appelé pour ce fond: la Caisse de dépôts et de placements, notre bas de laine québécois. Des subventions seront disponibles pour les garages pour convertir les voitures à la bi-énergie et la réparation de celles-ci, ainsi que pour les particuliers qui achèteront une voiture à bi-énergie transformées ici au Québec incluant l'installation de prises de recharge à domicile.

La création d'un genre de coopérative québécoise pour les 3 premières lignes du monorail avec stations, et d'un réseau de monorail à grande vitesse et à grande distance, une première mondiale de création à 100% québécoise qui couvrirait dans 20 ans l'ensemble de toutes les régions et de leurs grandes villes du pays le Québec. Que le ministère du Transport fasse un fond pour ce projet et après évaluation faite de ces trois lignes qu'il fasse une émission d'actions au système de RÉER qui amèneraient une déduction d'impôts.



Que la construction du Pont Champlain débute au plus tôt et ceci sans payage avec un monorail et qu'il soit représentatif de la société d'état Hydro Québec qui a vu le jour en 1949 et qui a connu un essor sans précédent dans les années 60 sous René Lévesque qui a fondé le Parti Québécois et plus tard est devenu premier ministre. Ainsi que la construction du Pont de Québec avec un monorail

qui devrait porter dans le futur le nom de René Lévesque avec une plaque commémorative à son nom.



Et qui sait avec ces projets mis en branle, un fabricant d'automobiles serait intéressé de s'implanter au Québec avec une participation québécoise, une chose est certaine qu'avec ou sans fabricants d'autos, l'économie et le social des québécois feront l'envie de plusieurs nations de la terre.

Comme dit

l'adage: l'herbe du champ du voisin est toujours plus verte que la nôtre, mais cette fois ci ce champs c'est le nôtre et peut-être une autre baisse de la taxe à la consommation.

